



Mot du président

Jean-Marc Petit ¹

Chère adhérente, cher adhérent,

Les événements tragiques que nous traversons frappent chacun de nous et renforcent l'importance de l'éducation de nos enfants pour éclairer leur conscience, les inciter à raisonner par eux-mêmes afin qu'ils puissent durant toute leur vie porter un regard critique sur le monde, loin des positions dogmatiques des uns ou des autres.

La SIF partage l'ambition du ministère de l'Éducation nationale (MEN) de former des citoyens éclairés, garants de l'unité de la République française et de ses valeurs. Nous partageons leur volonté de voir nos concitoyens formés convenablement aux humanités et aux sciences, c'est-à-dire principalement la langue française, l'instruction civique, la philosophie, les langues étrangères, l'histoire-géographie pour les humanités, et les mathématiques, la physique-chimie, la biologie et l'informatique pour les sciences.

Quand la SIF se réjouit de l'introduction de l'informatique dans les programmes du primaire et du collège ², certains pourront y voir un combat corporatiste, avec de sombres questions de postes et de positions à prendre. La SIF y voit par-dessus tout une formidable opportunité de formation de nos enfants au monde dans lequel ils vivent – pas le monde dans lequel vivaient leurs parents ou leurs grands-parents – mais le leur, celui où l'informatique a pénétré toutes les strates de leur vie quotidienne.

1. Président de la Société informatique de France, professeur à l'INSA de Lyon, LIRIS (UMR 5205 CNRS), jean-marc.petit@insa-lyon.fr, [twitter : @calixtepetit](https://twitter.com/calixtepetit).

2. Voir par exemple <http://www.societe-informatique-de-france.fr/2015/11/sif-men-enseignement-informatique/>

Inculquer les valeurs de la République ne peut pas se faire au XXI^e siècle comme au XX^e, et nul doute que l'enseignement de l'informatique comme discipline scientifique et technique a un rôle crucial à jouer. Pourtant, la discipline informatique en tant que telle n'est toujours pas présente dans le secondaire, bloquée on ne sait où par on ne sait qui. Oui, elle perturbe l'ordre établi des disciplines du XX^e siècle, car elle apporte beaucoup en donnant des clés pour mieux appréhender le monde, contribuant à développer le libre arbitre de nos concitoyens.

Devenir professeur d'informatique dans le secondaire ne demande ni plus ni moins d'effort et de labeur que devenir professeur de mathématiques ou de français. En la matière, il ne peut pas y avoir de magie, de miracle, et la position du MEN qui consiste à confier cet enseignement stratégique aux professeurs de mathématiques et de technologie est une erreur qui ne pourra pas passer à l'échelle du pays.

À l'heure de la promotion au plus haut niveau de l'État du « grand plan pour le numérique », nous avons demandé au MEN – dans un esprit de cohérence – de créer cette discipline Informatique dans le secondaire, ce qui ouvrirait la voie à la création d'un corps de professeurs d'informatique formés comme ceux des autres disciplines.

Gageons que cette position trouve enfin un écho favorable au plus haut niveau de l'État et qu'elle soit réglée politiquement, afin de mettre un terme aux atermoiements des différentes forces en présence au sein du MEN.

o O o

L'actualité de la SIF est par ailleurs très riche, comme vous pouvez le constater avec la « *newsletter* » et la rubrique « Actualité » du bulletin 1024 qui vous donnent les éléments factuels sur notre engagement au quotidien. Je souhaite maintenant mentionner deux actions majeures que nous avons démarrées récemment.

Depuis la transformation de SPECIF en SIF en 2012, nous avons pour objectif légitime de devenir ARUP (Association reconnue d'utilité publique). Au-delà des aspects fiscaux, il s'agit d'un label important qui donnera une meilleure reconnaissance de nos actions. La constitution du dossier a été un long parcours, mené en interne par Elisabeth Murisasco, que nous remercions ici chaleureusement. La demande a été déposée au ministère de l'Intérieur le 19 octobre 2015 : le processus est maintenant lancé. Nous vous tiendrons informés des évolutions de ce dossier.

Sur le plan international, la SIF est devenue à l'automne 2015 le représentant officiel de la France à l'IFIP (*International Federation for Information Processing*). Un consortium – comportant trois instituts, Inria, CNRS INS2I, IMT, et deux associations, SEE et SIF – s'est constitué pour régler des problèmes d'ordre financier et relever les défis de la présence française dans les comités techniques de l'IFIP. Tout est à faire pour dynamiser notre participation à l'IFIP, rendre audibles les actions qui y sont menées et susciter de l'engouement auprès des plus jeunes. Nous nous

réjouissons de ce nouveau rôle confié à la SIF pour représenter la France au niveau international.

o O o

Ce numéro de 1024 devrait ravir celles et ceux qui aiment les bons mots et les points de vue sur l'informatique, à destination des académiques et des industriels. Concernant 1024, je tiens à saluer le remarquable travail du comité éditorial et de son rédacteur en chef, Éric Sopena. Naturellement, les articles publiés dans 1024 ne reflètent pas toujours la position officielle de la SIF, mais contribuent à l'expression de la diversité des points de vue et d'opinion. J'espère que vous apprécierez ce numéro à sa juste valeur, et que vous serez nombreux à nous rejoindre sur des actions concrètes pour agir et promouvoir notre discipline.

Je ne peux finir cet édito sans vous inviter une nouvelle fois à participer au congrès de la SIF (Strasbourg, 26-28 janvier 2016), qui débute avec une réunion du Conseil des associations et l'assemblée générale de l'association, dans laquelle nous aurons à élire de nouveaux membres du Conseil d'administration. C'est une occasion unique de rencontrer les acteurs d'aujourd'hui, de discuter d'Europe, de vie privée, du projet Class'Code et de bien d'autres choses encore !

Bonne lecture de ce septième numéro, en espérant vous retrouver nombreux à Strasbourg fin janvier.